

Cédric Martin

De: Krause Aurélien <aurelien.krause@vd.ch>
Envoyé: mardi, 12 décembre 2023 11:21
À: [JAMA] Cédric Martin
Objet: RE: Bavois - Propriété d'Yves Martin - Parcelle n° 127, projet d'agrandissement du rural existant ECA n° 504, construction d'une fumière couverte, création d'un accès, d'une place bétonnée et création d'ouvertures en façades (MZN/277/2023)

Bonjour Monsieur Martin,

Je vous confirme que la variante que vous proposez est possible. Il est également possible de raccorder toutes les eaux de lavage (machines + phytosanitaires) à la fosse, pour autant que celle-ci dispose du volume nécessaire pour le stockage. Il conviendra également de s'assurer que la place de lavage est suffisamment sécurisée pour que les eaux de lavage ne parviennent pas dans la grille EC qui longe le bâtiment.

En restant à disposition pour tout complément éventuel, je vous transmets mes meilleures salutations,



Aurélien Krause – Ingénieur
Direction générale de l'environnement (DGE)
Division Protection des eaux (PRE)
Assainissement urbain et rural (AUR)
Ch. des Boveresses 155, CP 33, CH – 1066 Epalinges
Tél. : +41 (0)21 316 75 38
aurelien.krause@vd.ch – www.vd.ch/dge
Absent le jeudi

De : [JAMA] Cédric Martin <martin@jama-architectes.ch>

Envoyé : mardi, 12 décembre 2023 08:54

À : Krause Aurélien <aurelien.krause@vd.ch>

Objet : RE: Bavois - Propriété d'Yves Martin - Parcelle n° 127, projet d'agrandissement du rural existant ECA n° 504, construction d'une fumière couverte, création d'un accès, d'une place bétonnée et création d'ouvertures en façades (MZN/277/2023)

Bonjour, Monsieur.

Je me permets une petite question, est-ce envisageable de faire différemment, je m'explique :

Une sortie d'eau sale de la place avec une vanne 3 voies, comme sur votre schémas intercantonal.

1. Les eaux de lavages du Pulvé à la fosse à purin, comme il y a des animaux dans cette stabulation ?
2. Les eaux de lavage, machines, avec une pré-fosse pour récupérer la terre, avec un circuit décanteur + séparateur filtre à coalescences.

Les eaux claires sont quant à elle dissociées car récupérée après la toiture, qui couvre la place de lavage.

Je vous remets un petit schémas de principe avant de corriger les plans pour l'enquête publique.

Meilleures salutations

Martin Cédric
Associé